

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
K I G A L I

PROJETS AU NIVEAU DES PROGRAMMES SPORTIFS

COOPERATION AU NIVEAU DES PROGRAMMES SPORTIFS

=====

PREAMBULE :

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a deux principales missions : La première consiste à assurer l'intégration des jeunes dans le circuit de développement national. La deuxième mission consiste à promouvoir les activités physiques et sportives dans toutes les couches de la population.

Pour réaliser cette 2ème mission, trois conditions générales sont nécessaires :

- 1° En premier lieu notre conception doit être axée sur la formation des cadres
- 2° En deuxième lieu une aide matérielle devant servir de support logistique pour la pratique des activités sportives est indispensable.
- 3° En troisième lieu, la multiplication des infrastructures sportives constitue un impératif sans lequel le sport n'a guère de chance de se développer.

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports s'efforce d'agir dans le cadre de ces trois conditions.

Il rencontre toutefois des difficultés dans l'accomplissement de sa tâche et la nature exacte du problème est due au moyens financiers et matériel à sa disposition qui oblige le département chargé des sports à être trop sélectif en limitant ses interventions à des sélections nationales de football, de volleyball, de basketball et d'athlétisme ainsi qu'aux clubs sportifs solidement constitués et réinscrits dans les championnats nationaux même si le bien fondé de notre politique, est "le sport pour tous et par tous".

Face à cette situation, il devient indispensable de créer un environnement sportif plus équitable de manière à répondre efficacement aux besoins de la population la plus déshéritée.

S'il est vrai que rien ne peut être fait sans aucune action énergique, il n'en reste pas moins que le département chargé des sports ne peut atteindre cet objectif sans apport financier ou matériel extérieur en matière de formation, d'équipement et infrastructure sportifs.

C'est dans cet esprit que nous faisons appel à l'UNESCO.
.../...

A) FORMATION

PROJET N° 1.

STAGE D'ANIMATEURS SPORTIFS POLYVALENTS.

a) Nature du projet :

Il s'agit d'un stage de courte durée (2 semaines) que le département chargé des sports compte organiser en faveur des responsables de la Jeunesse que sont les encadreurs communaux.

b) Origine du projet :

Celui-ci tire son origine dans le constat par le Ministère de la Jeunesse et des Sports de la baisse de niveau d'encadrement des responsables de la jeunesse en milieu rural dû à l'insuffisance des méthodes modernes à l'exemple de "sport facile".

c) Nombre de participants :

143 encadreurs communaux participeront à ce stage.

Aide demandée à l'UNESCO :

- 1° L'envoi et la prise en charge d'un expert expatrié qui devra assurer la direction technique du stage.
- 2° Le Ministère demande aussi à l'UNESCO de prendre en charge les frais d'équipement indispensable à l'organisation dudit stage ainsi que les indemnités de 3 professeurs autochtones qui devront aider l'envoyé de l'UNESCO à accomplir sa mission.

Evaluation de la contrepartie demandée à l'UNESCO
(moins le transport international et les frais
de mission de l'expert.

Frais de fonctionnement :

1° Indemnisation du personnel autochtone d'encadrement :

- Nombre de professeurs : 3
- Indemnité journalière : 1000 FRW
- Nombre de jours : 15
- Total pour personnel d'encadrement : $3 \times 1000 \times 15 = 45.000$ FRW
=====

2° Frais d'équipement : des 143 stagiaires

Prévisions/Stagiaires :

- 1 survêtement à 4000 FRW
- 2 shorts à 700 FRW
- 2 maillots à 700 FRW
- 2 paires de bas à 300 FRW
- 2 paires de pantouilles à 2000 FRW

.../...

Total frais d'équipement ; $(4000 \times 143) + (700 \times 2 \times 143) + (700 \times 2 \times 15) +$
 $(2000 \times 2 \times 143) = 1.544.000 \text{ FRW}$
=====

Aide totale demandée à l'UNESCO (moins frais expert expatrié)
 $1.544.000 \text{ FRW} + 45.000 \text{ FRW} = 1.589.000 \text{ FRW}$
=====

Le Gouvernement Rwandais prendrait en charges tous les autres frais.

PROJET N° 2.

STAGE DE FORMATION ACCELEREE DE FORMATEURS D'ANIMATEURS SPORTIFS POLYVALENTS.

1. Nature et justification du projet.

Ce stage a pour but de former les formateurs des animateurs sportifs polyvalents. Il s'agit, dans le cadre d'un plan d'urgence, de doter le Rwanda (qui accuse un retard en matière de cadres de jeunesse et de sport) de formateurs d'animateurs d'un niveau plus poussé. Il consistera à donner à la jeunesse, la réglementation de base pour la pratique de certaines activités sportives. Il sera suivi par les encadreurs sous régionaux, régionaux et les directeurs de centres de formation de jeunes non scolarisés.

2. Objectifs à court et moyen termes.

- Former les formateurs des animateurs sportifs polyvalents (3 à 4 disciplines).
- Former, non pas des entraîneurs spécialisés dans une discipline donnée, mais plutôt des formateurs des animateurs ayant pour mission de former, de susciter, d'organiser et d'animer des centres d'initiation sportive et de coordonner, au niveau du quartier urbain ou de la communauté rurale, des épreuves de masse, facteur de promotion du mouvement sportif.
- Créer, de ce fait un réseau d'animateurs-relais qui assumeront dans un premier temps, les fonctions de formateurs et d'antennes du Ministère au niveau du terrain.
- En bref "l'animation sportive" : facteur de participation du plus grand nombre.

1) Nombre des participants : 50 personnes

2) Hébergement et Restauration : 1.500.000 FRW à charge du Gouvernement Rwandais.

3) Secrétariat local et matériel technique : 1.800.000 FRW à charge du Gouvernement Rwandais.

4) Ressources humaines et budget national

Personnel d'encadrement

- RWANDA : 5 professeurs

- Un expert envoyé par l'UNESCO.

.../...

5) Moyens complémentaires demandés à l'UNESCO

a) Indemnités des professeurs

1000 F x 30 x 5 = 150.000 FRW

b) Equipement ; matériel didactique de Volleyball, Basketball, Football et l'Athlétisme : 1.255.800 FRW.

c) Equipement personnel pour 50 personnes :

- 50 survêtements = 50 x 5000 = 250.000 FRW
- 50 shorts = 50 x 900 = 45.000 FRW
- 50 chemisettes = 50 x 900 = 45.000 FRW
- 50 débardeurs = 50 x 900 = 45.000 FRW
- 50 paires de chaussures basketball = 50 x 2100 = 105.000 F
- 50 paires de chaussettes = 50 x 600 = 30.000 F
- 50 paires de godillots = 50 x 3000 = 150.000 F

d) Transport local.

- location d'1 voiture pour l'expert de l'UNESCO = 150.000 F
- un autobus pour les stagiaires = 1.500.000 F

Coût total (a, b, c et d) = 3.725.800 FRW
=====

PROJET N° 3.

B. INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT SPORTIFS.

1. Justification du projet

Les promoteurs des programmes sportifs modernes partent du principe que quels que soient les objectifs et les champs d'application considérés, l'amélioration de la qualité de la vie sportive de la population doit se concevoir en grande partie dans la promotion des équipements sportifs et du matériel technique et didactique devant servir de support logistique à toute politique nationale sportive.

Au Rwanda, beaucoup d'observateurs s'accordent aujourd'hui à reconnaître que la proportion des pratiquants des activités sportives accuse une augmentation à tel point que le Ministère de la Jeunesse et des Sports est confronté pour le moment à une recrudescence de demandes de petit matériel sportif qu'à lui seul il ne serait capable de fournir avec l'aide du crédit lui alloué par l'Etat.

Ce phénomène est appelé à s'accroître avec une grande expansion, aussi faisons-nous appel à l'UNESCO pour qu'il nous vienne en aide.

2. Nature de l'aide sollicitée :

Deux articles sont inscrits dans les priorités à savoir :

- Le matériel d'habillement
- Le matériel didactique, technique et d'installation pour la gymnastique sportives.

a) Matériel d'habillement :

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports sollicite une aide financière ou en nature pour pouvoir équiper 140 formations de foot-ball, 60 formations d'athlétisme, 120 formations de basket-ball et de volley-ball. Ces formations sont localisables en grande partie dans le milieu rural et scolaire et certaines d'entre elles sont des sélections représentatives de ces derniers.

Evaluation quantitative de l'aide demandée :

Six articles sont inscrits dans les priorités en matière d'habillement : les maillots, les culottes, les bas, les godillots, les pantoufles, et les ballons.

Le tableau ci-après est une évaluation quantitative de l'aide sollicitée par discipline sportive.

DISCIPLINE SPORTIVE	!NBRE DE FORMATION!	QUOTA/!	TOTAL AIDE DEMANDEE						
	!A EQUIPER	!EQUIPE!	!MAILLOT!	!CULOTTES!	!BAS	!GODILLOTS!	!PANTOUFLES!	!BAL-	
	!	!	!	!	!	!	!	!	!IONS
FOOTBALL	! 140	! 15	! 2.100	! 2.100	! 2.100	! 2.100	!	-	! 2100
ATHLETISME	! 60	! 10	! 600	! 600	! 600	!	-	! 600	! -
VOLLEYBALL	! 60	! 12	! 720	! 720	! 720	!	-	! 720	! 720
BASKETBALL	! 60	! 10	! 600	! 600	! 600	!	-	! 600	! 720
TOTAL GENERAL	!	!	! 4.020	! 4.020	! 4.020	! 2.100	!	! 1.920	! 3540
	!	!	! PCES	! PCES	! PRES	! PRES	!	! PRES	! PCES

PCES : PIECE

PRE : PAIRE.

NATURE DU MATERIEL	!QTE	! P.UNIT.FF	!TOTAL FF	!CONTREVALEUR FRW
MAILLOTS	! 4.020 !	35	!140.700	!1.829.100
CULOTTES	! 4.020 !	35	!140.700	!1.829.100
BAS	! 4.020 !	30	!120.600	!1.367.800
GODILLOTS	! 2.100 !	100	!220.000	!2.730.000
PANTOUFLES	! 1.920 !	90	!172.800	!2.246.400
BALLONS DE FOOTBALL	! 2.100 !	101	!212.100	!
BALLONS DE BASKETBALL	! 720 !	41	! 29.520	!
BALLONS DE VOLLEYBALL	! 720 !	101	! 72.720	! 10.202.400 FRW
	!	!	!	!
Coût total	!	!	! 1.109.140 FF	! 14.418.820 FRW

b) Matériel didactique et d'installation pour la gymnastique sportive.

Le même Ministère fait appel à l'UNESCO pour une aide devant lui permettre de garantir l'exécution dans un cadre limité de la gymnastique avec un matériel qui peut être prêté aux formations et établissements scolaires de KIGALI.

Ci-après la description détaillée du matériel sollicité ainsi que le coût approximatif.

NATURE DU MATERIEL	!QTE	!UNITE STAT.	!P.UNIT.FF	!TOTAL FF	!CONTRE-VALEUR FRW
-PLINTH	! 2 !	PCE	! 4.000	! 8.000	!104.000
-TREMLIN	! 2 !	PCE	! 2.000	! 4.000	! 52.000
-TAPIS DE CHUTE	! 2 !	PCE	! 2.000	! 4.000	! 52.000
-BARRES PARALLELES	! 1 !	PRE	! 5.000	! 8.000	!104.000
-BARRES FIXES	! 1 !	PRE	! 7.000	! 7.000	! 91.000
-TAPIS D'EVOLUTION SUR LE SOL	!10 !	PCE	! 2.000	!20.000	!260.000
-CHEVAL D'ARCON	! 1 !	PCE	! 4.000	! 4.000	! 52.000
-POUTRE D'EQUILIBRE	! 1 !	PCE	! 3.000	! 3.000	! 39.000
-BARRES ASSYMETRIQUES	! 1 !	PRE	! 8.000	! 8.000	!104.000
-BOK	! 1 !	PCE	! 3.000	! 3.000	! 33.000

!72.000 FF!936.000FRW

N.B. : L'évaluation du coût de l'habillement et du matériel technique est faite sur la base des guides de l'acheteur des sociétés SOMMS et ADIDAS-PARIS-FRANCE.

PROJET N° 4.

AMENAGEMENT DES INSTALLATIONS

a) Dans la ville de KIGALI.

La population de la ville de KIGALI est à la fois nombreuse et sans cesse croissante en raison de l'exode rurale provoquée par le phénomène de son urbanisation et de l'industrialisation.

A cela s'ajoute la population estudiantine, militaire ainsi que celle des départements ministériels et parastataux qui peuplent la ville.

Actuellement la population de KIGALI est estimée à 150.000 habitants dont les deux tiers sont compris entre l'âge de 10 à 40 ans, donc l'âge où la disponibilité physique est garantie pour la pratique des activités sportives.

Un coup d'oeil sur les installations sportives pour le moment disponibles nous permet d'en constater l'insuffisance :

- Terrains de football : 8
- Terrains de volleyball : 6
- Terrains de basketball : 12
- Pistes d'athlétisme : 5.

Ces terrains au nombre insuffisant appartiennent, soit aux établissements scolaires soit aux privés. Ce qui fait que leur utilisation par la population extérieure voisine est limitée.

Face à une telle pénurie d'infrastructure, la recherche d'une aide financière pour parier à ce problème constitue un impératif dans la planification du département chargé des sports.

Nature de l'aide demandée à l'UNESCO.

Il s'agit d'un financement des travaux de terrassement pour l'installation des petits terrains de première nécessité à savoir : les terrains de football, de basketball et de volleyball dans différents quartiers de la circonscription urbaine de KIGALI. La contribution demandée à l'UNESCO s'élève à 5.000.000 FRW soit 384.615 FF pour couvrir les besoins exprimés par 5 quartiers qui pour le moment souffrent cruellement de ce manque de petites installations.

b) Dans la ville de BYUMBA.

Le même concours est sollicité pour le chef lieu de la préfecture de BYUMBA pour un terrain de sport polyvalent pour 6.000.000 FRW.

La population de cette région a déjà cotisé et dispose de 2.000.000 FRW pour réaliser un petit stade régional. L'UNESCO peut examiner ce qu'il peut lui accorder pour soutenir cet effort.

RECAPITULATIF GENERAL

NATURE DU PROJET	!	FINANCEMENT DE L'UNESCO
	! <th>EN FRW.</th>	EN FRW.
STAGE DE		
1. Formation d'animateurs Sportifs Polyvalents	!	1.589.000 FRW
	!	
2. Stage de Formation accélérée de Formateurs d'animateurs sportifs	!	3.725.800 FRW
	!	
3. Aide en Equipement sportif	!	15.354.820 FRW
	!	
4. Projet aménagement des terrains sportifs dans les quartiers de la ville de KIGALI	!	5.000.000 FRW
	!	
5. Projet d'aménagement d'un terrain sportif à BYUMBA.	!	4.000.000 FRW
	!	
T O T A L	!	29.669.620 FRW ou
	!	2.282.280 FF.